

 BORDEAUX MÉTROPOLE	Conseil du 7 juillet 2017	Délibération
	Secrétariat général Direction Conseil et organisation	N° 2017-451

Prévention et lutte contre les discriminations - Promotion de l'égalité femmes/hommes - Quinzaine de l'égalité, diversité et citoyenneté - Appel à projets - Subvention - Décision - Autorisation

Monsieur Alain DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux Métropole s'est inscrite depuis 2011 dans la promotion de l'égalité femmes/hommes tant dans son fonctionnement interne que dans la mise en œuvre de ses politiques publiques. A ce titre, elle a signé la Charte européenne pour l'égalité femmes/hommes dans la vie locale le 8 mars 2014 et adopté un plan d'actions le 30 octobre 2015.

Par ailleurs, l'engagement de Bordeaux Métropole dans la prévention et la lutte contre les discriminations a été validé lors de la présentation du programme d'innovation sociale de la Métropole au Bureau du 22 septembre 2016. Un plan de prévention et de lutte contre les discriminations est également en cours d'élaboration.

Toutefois, des actions ont déjà été identifiées, notamment l'organisation d'évènements communs entre la Métropole et les communes volontaires.

1 - Présentation

La Quinzaine de l'égalité, diversité et citoyenneté est un évènement de programmation culturelle, citoyenne et sportive sur deux semaines, ayant pour objet la promotion de l'égalité, de la diversité et du bien vivre ensemble. Les projets présentés peuvent prendre des formats très différents : spectacles vivants, expositions, films documentaires, performances, outils pédagogiques... ou autres concepts originaux.

Cet évènement, initié par la ville de Bordeaux en 2014, est devenu intercommunal en 2016. En effet, les villes de Mérignac, Pessac et Talence se sont associées à son organisation.

Pour l'édition 2017, qui se déroulera du 9 au 25 novembre, il a été décidé de lancer un appel à projet métropolitain unique et relayé par les communes souhaitant participer, chaque organisme ayant son propre financement et son propre jury.

Le budget de Bordeaux Métropole a été fixé à 30.000 euros et les élu.e.s membres du Comité de pilotage innovation sociale ont été choisis pour composer le jury métropolitain.

Un secrétariat commun a été ouvert, du 4 mars au 28 avril, afin de réceptionner les demandes, et les orienter vers le bon interlocuteur.

Plusieurs cas ont ainsi pu se présenter :

- Si une association déposait un dossier concernant un projet d'envergure métropolitaine ou intercommunale, ou d'intérêt métropolitain, il était fléché sur l'appel à projets métropolitain ;
- Si une association déposait un dossier concernant un projet d'envergure communale, il était fléché sur l'appel à projets communal ;
- Une commune pouvait déposer un dossier regroupant plusieurs initiatives auprès de la Métropole, et dépendait alors de l'appel à projets métropolitain.

Le secrétariat a reçu 93 dossiers, dont 33 concernaient la Métropole.

Un comité technique, composé des référent.e.s de la Métropole et des communes participantes a procédé à une pré instruction, a vérifié l'éligibilité des dossiers et a effectué un travail de préparation pour la présentation des dossiers au jury.

Le jury métropolitain, présidé par Marik Fetouh, conseiller métropolitain en charge de la prévention et la lutte contre les discriminations et composé d'élus du Comité de pilotage innovation sociale et de représentants de l'administration, s'est tenu le 22 mai 2017.

2 – Projets retenus et modalités de financement

Les projets ont été sélectionnés en fonction des critères suivants :

- leurs impacts sur l'égalité, la citoyenneté, et de leur objectif de prévention et de lutte contre les discriminations,
- leur faisabilité (financements, partenariats, mise en réseau...),
- leur originalité,
- leur présentation écrite et orale.

	Organisme	Nom du projet	Thème	Type de projet	financement proposé
1	3ème porte à gauche	Et maintenant les cimes	Discriminations, logement	Projection de documentaire et discussions	2.500 euros
2	Association du lien interculturel familial et social	Bon baisers des Balkans	Diversité culturelle	Film, musique, débats	2.000 euros
3	Centre d'information sur les droits des femmes et des familles	Les métiers sans discrimination : la mixité pour plus d'égalité	Discriminations, femmes, emploi	Création d'une exposition	1.400 euros
4	Cocktail C	Taman à l'école des elfes	Harcèlement scolaire	Théâtre marionnette	500 euros
5	Collectif des Organisations de Solidarité issues des Migrations en Aquitaine	Promotion des valeurs universelles : Soirée de la tolérance	Diversité culturelle	Musique et conteur	1.500 euros pour 2 représentations

6	Comité départemental Olympique et sportif de la Gironde	L'homophobie au cœur du terrain	Discrimination, homophobie	Film, débat	500 euros
7	Comité départemental Olympique et sportif de la Gironde	Les femmes : des sportifs comme les autres ?	Egalité Filles/Garçons	Théâtre	600 euros
8	Entr-Autres	RéciProCité	Citoyenneté	Distribution de jus d'oranges	900 euros pour accompagner 3 évènements
9	Fête le mur	Discrimination et désacralisation du handicap	Handicap	Handisport tennis, barbecue	2.000 euros pour 4 actions/soirées
10	Groupe d'intervention Vocal Basic	La diversité on en parle ?	Discriminations, homophobie	Collecte de parole, théâtre, vidéo distribuées aux partenaires	2.500 euros
11	Hand to hand	Partage d'un moment de danse entre personnes valides et invalides	Handicap	Danse	500 euros
12	La Boulangerie	De tout cœur	Diversité intergénérationnelle, handicap mental	Expression corporelle, exposition photographique	1.500 euros
13	L'atelier 14 Compagnie Isabelle Cheveau Vincent Harisdo	L'autre et moi	Citoyenneté, Egalité Femmes/Hommes	Danse	1.500 euros
14	Les mains pour le dire	Atelier Contes et comptines bilingues en voix et en langue des signes	Handicap	Ateliers de sensibilisation à la langue des signes	1.500 euros pour 3 ateliers minimum

16	Les volets rouges	En groupe, arts vivants et harcèlement en milieu scolaire	Vivre ensemble	Théâtre jeune public	2.700 euros - pour accompagner 3 lycées de l'agglomération
17	LICRA	Créons et agissons ensemble !	Discriminations	Fresque participative avec un artiste pour scolaire et tout public	1.000 euros pour 2 fresques,
18	Mairie de Carbon-Blanc	Forum Handi Acte #2	Handicap	Pluralité d'évènements	700 euros
19	Mairie de Floirac	L'histoire de Julie qui avait une ombre de garçon	Discriminations	Théâtre scolaires et tout public	900 euros
20	Mairie de Lormont	Semaine de la Citoyenneté	Citoyenneté	Pluralité d'évènements	700 euros
21	Mairie Saint-Médard-en-Jalles	Hommage à Léopold Sédar Senghor	Diversité culturelle	Pluralité d'évènements	1.800 euros
22	Mairie Saint-Médard-en-Jalles	Tous différents, tous égaux	Discriminations	Pluralité d'évènements	500 euros
23	Maison d'animation de Jalles	L'objet de ma vie	Diversité intergénérationnelle	exposition photographique	800 euros
24	Mélimél'onde	Dans'EnCorps	Discrimination, femmes	Danse	500 euros
25	Tombé du ciel	La poutine de Janine	Diversité	Théâtre	500 euros
26	Wunderstudio	Les rêves d'avant la route: apports migratoires	Diversité culturelle, migrants	Projet de livre et d'exposition sur les demandeurs d'asile	500 euros
TOTAL					30.000 euros

Le montant de 30.000 euros est inscrit au budget primitif de l'exercice 2017 et sera imputé sur l'opération 05P041O002 – chapitre 011 – article 6574 – fonction 020.

La subvention sera versée forfaitairement en une seule fois.

Les associations lauréates s'engagent à présenter un bilan de l'action dans un délai de 1 mois après la réalisation de leur projet (nombre de participants notamment).

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU la Charte européenne pour l'Egalité Femmes/Hommes dans la vie locale le 8 mars 2014,
VU le plan d'actions Egalité Femmes/Hommes,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la décision du jury de sélection, réuni le 22 mai 2017, d'apporter un soutien financier aux projets présentés ci-dessus,

DECIDE

Article unique : d'attribuer aux organismes sélectionnés, pour les projets présentés, l'aide proposée par le jury métropolitain de l'appel à projets relatif à la Quinzaine de l'Egalité, Diversité et Citoyenneté.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur COLOMBIER

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 7 juillet 2017

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE : 20 JUILLET 2017</p> <p>PUBLIÉ LE : 20 JUILLET 2017</p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Alain DAVID</p>
---	---